



LE BILAN DE COMPETENCES

POURQUOI RÉALISER UN BILAN DE COMPÉTENCES ?

- Définir précisément vos compétences
- Préciser et valider vos projets professionnels
- Choisir une orientation professionnelle
- Imaginer une formation complémentaire si nécessaire
- Être performant dans un processus de mobilité
- Identifier vos savoirs, savoir-faire et savoir-être
- Choisir une trajectoire adéquate et « prendre un temps » pour repenser votre devenir professionnel
- Reprendre confiance en vous et en vos capacités
- Construire un projet professionnel précis et cohérent

Résultats =

- Une **connaissance complète et objective** de vos compétences opérationnelles et transversales
- **Un meilleur retour à l'emploi** grâce à une identification et une revalorisation de vos compétences
- La possibilité d'envisager de **nouvelles idées d'orientation** professionnelle avec un plan d'actions détaillé

Qui peut réaliser un bilan ?

- Aucun niveau pré-requis n'est nécessaire
- Attester de son engagement dans le processus de réflexion
- Le recours au bilan de compétences suppose que vous vous interrogez sur les conditions de votre insertion ou de votre évolution professionnelle
- Quel que soit le lieu où vous habitez ou travaillez

Quelle est la durée d'un bilan ?

Le bilan de compétences dure 24 heures avec

- 12 heures d'entretien en face à face
- 10 heures de travail préparatoire de recherches personnelles
- 2 heures de tests psychotechniques

Le bilan se clôture par la remise de la synthèse

Une séance de suivi évalue la mise en œuvre du plan d'actions dans les 6 mois après la fin du bilan

Quel est le profil des consultants ?

Le pôle Bilan de compétences de RH PARTNERS IDF - Centre est composé d'une dizaine de consultant(e)s coach(e)s et psychologues diplômé(e)s et certifié(e)s en méthodologie de l'accompagnement professionnel.

Un(e) consultant(e) unique vous accompagne. Il/Elle

- Est lié(e) au secret professionnel
 - S'engage à respecter le contrat établi au démarrage
 - S'interdit tout abus d'influence
 - N'intervient en aucune façon sur vos décisions
 - Adapte ses interventions dans le respect de votre rythme
- Le/La consultant(e) comme le programme sont évalués en fin de prestation à partir d'un questionnaire de satisfaction.

Quel est le coût du bilan ?

- Le coût de la prestation est variable et dépend de votre situation (salariée, demandeur d'emploi...)
- Le bilan peut être financé par le plan de formation de votre entreprise, par votre CPF ou Pôle emploi
- Afin de connaître vos droits, nous vous conseillons de consulter votre compte CPF sur le site Internet : www.moncompteformation.gouv.fr
- Lors du premier rendez-vous, nous vous aidons à trouver la meilleure solution de financement
- Une démarche de 3 à 6 mois à partir de 2100 € HT

Où le bilan a-t-il lieu ?

- Le bilan peut se dérouler soit en présentiel dans nos locaux, soit à distance en visioconférence, soit en combinant séances en présentiel et à distance
- **Notre accompagnement est aussi adapté aux personnes en situation de handicap (nous consulter)**

Comment se passe un bilan ?

- La méthodologie repose en grande partie sur l'entretien de face à face et favorise la participation active des personnes
- Les supports pédagogiques sont remis au fur et à mesure de l'avancée du bilan, à mi-parcours et sont adaptés en fonction de votre profil
- Nous intégrons au bilan des outils digitaux destinés à analyser de façon fine et structurée votre capital professionnel
- Un document de synthèse vous est remis à la fin du bilan de compétences



Une **implantation géographique au plus proche de vous** et un **nombre d'interlocuteurs limité** pour privilégier une relation de qualité

PROXIMITE



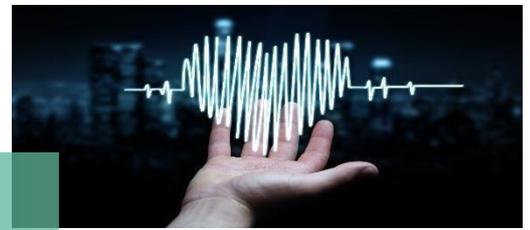
Des consultant(e)s **expérimenté(e)s et pluridisciplinaires**, tous formé(e)s à nos métiers et issu(e)s de parcours opérationnel en entreprise

EXPERTISES



Avec près de **40 ans d'expérience**, nos relations sont durables et basées sur le principe essentiel de la **confiance**

PARTENARIAT



LE BILAN DE COMPETENCES

LES DIFFERENTES ETAPES D'UN BILAN DE COMPETENCES

1 Entretien préliminaire

- Prise de connaissance des éléments de contexte personnel et professionnel
- Identification de vos attentes et de vos besoins
- Présentation de RH Partners et du/de la consultant(e)
- Repères sur la méthodologie du bilan de compétences



2 Phase d'investigation

- Reprise de votre contexte professionnel
- Analyse de votre parcours professionnel et des environnements qui y sont associés (*situations de travail, lieux, etc.*)
- Analyse de vos situations professionnelles satisfaisantes et des critères associés
- Décryptage de vos compétences opérationnelles et transversales
- Réflexion autour de vos valeurs fondamentales et de votre style relationnel personnel (*restitution des tests de personnalité*)
- Questionnement sur l'avenir et éléments de construction de votre projet professionnel

3 Phase de conclusion

Reprise de l'intégralité du travail mené durant le bilan :

- Validation du contexte de bilan, des acquis, de votre projet professionnel
- Formalisation d'un plan d'action post-bilan
- Remise de la synthèse

4 Suivi du bilan

Un suivi pédagogique est proposé après 6 mois, en face à face ou par téléphone

+ Accès à une Plateforme Web accessible 24h/24 et 7j/7

Rendez-vous optimisés
Possibilité de visio intégrée
Outil optimisé pour PC, tablette et smartphones

Qualiopi
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la qualification Bilan de compétences



Cabinet de Conseil en Ressources Humaines **100% Made in France**, RH PARTNERS intervient **depuis 40 ans** dans l'accompagnement des personnes et des organisations, ainsi que dans les choix d'intégration, d'évolution, de mobilité professionnelle et de recrutement. Tous les ans, plus de 600 personnes réalisent un Bilan de Compétences avec RH PARTNERS. En Ile-de-France, RH Partners vous accueille à Paris 109, rue du Faubourg Saint Honoré Métro : Saint Philippe du Roule - Ligne 9 et dans d'autres lieux sur Paris et dans sa région au sein des bureaux Les Coccons.